



COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE B

LA CFDT TOUJOURS MOBILISÉE POUR LA DÉFENSE DES AGENTS

La commission administrative paritaire (CAP) des catégories B du mois de mars 2026 s'est déroulée à Arcueil sous la présidence de Monsieur Gehannin. A l'ordre du jour, un dossier de licenciement pour refus de réintégration à la fin d'une disponibilité et un dossier de prolongation de stage.

Le président répond aux points évoqués dans les déclarations liminaires :

- La campagne d'évaluation sous Estève se prolonge de quelques jours,
- Les CREP (compte-rendu d'évaluation professionnelle) seront désormais conservés 5 ans dans Estève au lieu de 3 ans aujourd'hui,
- Rappel est fait aussi que dans la chaîne des notateurs, la fonction prime sur le grade,
- Le président partage l'avis de la **CFDT** et ne comprends pas que les CREP soient toujours aussi pauvres dans les appréciations littérales malgré tous les outils mis à la disposition des managers.

Examen d'une proposition de licenciement pour refus de réintégration suite à la fin d'une disponibilité :

À l'issue d'une discussion sur la situation de l'agent, ce dernier sera quand même licencié malgré le cas particulier de ce dossier. Toutefois l'administration s'engage à mettre en place un accompagnement sur mesure afin d'aider au mieux cet agent. Vote partagé.

L'administration invite les grands employeurs ainsi que les organisations syndicales à saisir le CERH-PC des situations individuelles dès le refus de la deuxième proposition de poste, afin d'éviter qu'un troisième refus n'aboutisse à un licenciement. La **CFDT** qui fait déjà remonter ce type de dossier ne manquera pas de se rapprocher de la DRH-MD si elle a connaissance de cas similaires.

Examen d'une proposition de prolongation de stage :

Une prolongation de stage de 6 mois a été approuvée à l'unanimité.

En conclusion, Les représentants du personnel CFDT ont salué la richesse des échanges et l'humanité de l'administration face une situation délicate concernant la proposition de licenciement. Nous ne pouvons vous en dire plus sur ce dossier.

La CFDT s'engage à vos côtés pour vous écouter, vous conseiller, vous accompagner et agir en votre faveur. Que ce soit pour une difficulté ponctuelle ou un projet à long terme, nos représentants et experts sont à votre disposition.

**FONCTIONNAIRES
DE CATÉGORIE B**

Vos élus **CFDT** :
BELAN Barbara SACE - GSC - Toulon
CABANES Thierry TSEF 1 - DGA S2NA - St Médard en Jalles
LAGADEC Christophe TSEF 1 - ENSTA - Brest
MELAS Mireille SACN - SID - Sud-Est
MOINE Jean-Pierre TSEF 3 - GSC - Nancy

● Paris, le 11 mars 2026



COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE B

**FONCTIONNAIRES
DE CATÉGORIE B**

cfd

DÉFENSE